

Magazine hebdomadaire d'information communiste

# Justice

Pour la Responsabilité et le Développement véritable



Jeudi 15 Juillet 2010 - 90<sup>ème</sup> Année - N° 28 - Martinique : 1,80 € - France : 2,20 € - DOM : 1,90 €

## Asanm

**Nous EXIGEONS des Moyens  
pour sauver  
l'hôpital**



# Pour la défense de l'hôpital public



**COUPE DU MONDE**

L'Espagne sacré

**SARA**

Oui à l'autonomie  
énergétique de la  
Martinique

**39<sup>ème</sup> FESTIVAL DE FDF**  
Une aventure en  
beauté

**Sommaire**

- Sa ka Pasé ..... p. 2
- Edito ..... p. 3
  - Oui à l'autonomie énergétique
- Luttes Sociales ..... p. 4/5
  - Défendre l'hôpital public
  - Situation du C.H.U.
  - Communiqué de la CGTM-Santé
- Société ..... p. 5/7
  - Approvisionnement en carburants
  - Hommage à Georges Gratiant
  - Un nouveau Président au Club Presse
- Culture ..... p. 8
  - 39ème festival de Fort de France
  - La salsa, une musique bien vivante
- France ..... p. 9
  - Propagande gouvernementale
  - Quand la rigueur s'installe
- Environnement ..... p. 10
  - Marées noires
- Sports ..... p. 11
  - Tour cycliste de Martinique
  - Coupe du Monde de Football
- Dans le Monde ..... p. 12/13
  - Indépendance africaine
- Annonces Légales ..... p. 14/15
- Vie Pratique ..... p. 16
  - Un idée d'évasion
  - Recette : Flan au giromon

**"JUSTICE"**

**Administration & Rédaction :**  
**Tél. : 05 96 71 86 83**  
**Fax : 05 96 63 13 20**  
**ed.justice@wanadoo.fr**



Fondateur : **Jules MONNEROT**  
 (8 Mai 1920)

Angle rues A. Alikér & E. Zola  
 Fort-de-France - Tél. : 05 96 71 86 83

Commission Paritaire n° 0111 | 87526  
 26 Janvier 2006

Directeur de la Publication :  
**Fernand PAPAYA**

Maquette : Guennaël GUIOUBLY

Impression :  
**Nouvelle Imprimerie Martiniquaise**  
 37, Rue E. Zola - 97200 Fort-de-France  
 Tél. : 0596 73 14 54

**COMMUNIQUÉ PRÉFECTURE DE LA RÉGION MARTINIQUE**

**Guichet unique d'accueil des dossiers de demande de subventions européennes**

Le Préfet de la région Martinique ainsi que les Présidents des Conseils régional et général ont annoncé, à l'occasion du comité de programmation des fonds européens du 18 juin, l'ouverture en Préfecture d'un guichet unique d'accueil des dossiers de demande de subventions européennes.

Ce dispositif est opérationnel depuis le 01 juillet 2010.

L'ensemble des porteurs de projets privés et publics FEDER et FSE sont invités à déposer leurs dossiers à une adresse unique :

Préfecture de la région Martinique  
 Direction Europe et Aménagement  
 111-113, rue Ernest Deproge - Pointe Simon - Fort-de-France.

Réception du public du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00

Pour les aides individuelles aux entreprises et les aides au tourisme, qui sont gérées directement en subvention globale par le Conseil régional, les porteurs de projets sont priés de se rapprocher des services de l'hôtel de Région à Plateau Roy.

**DES ENFANTS HAÏTIENS RETROUVENT LEUR PAYS**

Des enfants Haïtiens avaient été accueillis en Martinique à la suite du terrible tremblement de terre qui a frappé Haïti le 12 janvier dernier, pour y être soignés. Ils avaient été placés en famille d'accueil. Le 7 juillet 2010, 7 d'entre eux ont pu rejoindre leurs familles après 6 mois de séparation, au cours d'une cérémonie empreinte d'émotion surtout pour les familles d'accueil.

**YO RIMÉTÉ JOZÉFINE**

La statue de Joséphine, retirée pour cause de travaux sur la Savane à Fort-de-France, a retrouvé sa place ce mercredi 7 juillet mais toujours sans sa tête et dans la plus grande indifférence. Il faut dire que ce personnage très controversé n'est pas la fierté des Martiniquais au point que les responsables patrimoniaux de la ville ont quelques scrupules à montrer son visage.

**COMMUNIQUÉ DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA MARTINIQUE**

Le Président du Conseil régional informe les organismes de formation du changement des heures de retrait des dossiers de consultation relatifs au Programme Régional de Formation Professionnelle (PRFP) 2010 (1ère partie), à partir du 15 juillet 2010.

Les dossiers devront être retirés aux heures suivantes :

**Du Lundi au Vendredi : 8h00 – 12 h00**  
**Service Formation Professionnelle**  
**4ème étage du Conseil régional**  
**Rue Gaston Defferre**  
**97200 FORT DE FRANCE**  
**05 96 59 63 38**

Les dossiers complets devront être impérativement remis au Service Formation professionnelle au plus tard le Vendredi 30 juillet 2010 à 12 heures précises.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site du Conseil régional : [www.cr-martinique.fr](http://www.cr-martinique.fr) rubrique "marchés publics" référence d'identification : FP-ADU-1001.

Considération distinguée.

Patricia Mastail  
 Chef du Service Communication  
 Relations Publiques et Protocole

*Ba yo pyé yo ka pran men*  
**Donne-leur le pied, ils prennent la main**  
 On en veut toujours plus

## OUI À L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE DE LA MARTINIQUE

Au cours de la semaine dernière, deux événements liés à la problématique de l'énergie, l'un largement médiatisé, l'autre discrètement évoqué par les médias, ont marqué l'actualité. Le premier, c'est la belle réussite technologique et l'exaltante aventure humaine qu'a été le vol de 26 heures du premier avion mu par l'énergie solaire du monde. Cet exploit qui a exigé sept ans de travail est le fruit de la foi en la science d'une équipe soudée, réunie autour d'un visionnaire, et aussi le résultat de recherches menées de par le monde sur l'énergie solaire. L'avion aux larges ailes n'est pas un planeur puisqu'il comporte des moteurs, sauf que ces moteurs ne consomment aucun carburant, ni fossile, ni atomique. Son électricité, fabriquée par des cellules photovoltaïques, provient du soleil et est stockée dans des batteries, ce qui explique qu'il ait pu voler en pleine nuit, sans courir le risque de se précipiter au sol, une fois le soleil couché. Il s'agit évidemment d'un premier pas, de la première étape d'une aventure qui sera longue et coûteuse, mais l'important est que l'homme ait prouvé qu'il est techniquement possible de s'affranchir du pétrole dans le domaine capital des transports aériens. Le pétrole, faut-il le rappeler, est un hydrocarbure, c'est-à-dire une source de pollution et l'un des facteurs contribuant au réchauffement climatique dont tout un chacun perçoit déjà les effets négatifs, quel que soit le pays où il vit. C'est aussi une énergie non renouvelable, exploitée de manière effrénée depuis un siècle, et appelée fatalement à se raréfier progressivement avant de disparaître, d'où la nécessité absolue de lui trouver des produits de substitution.

Pour ce qui est spécifiquement de la production d'électricité à usage domestique et industriel, il existe déjà celle fournie par les usines utilisant l'uranium, par les barrages construits sur les fleuves ou par les éoliennes, comme c'est le cas en France. En Martinique, par contre, nous sommes tributaires presque exclusivement du pétrole, produit importé brut et raffiné sur place par la Sara. La Sara, on s'en souvient, s'est trouvée au cœur d'une polémique née à l'occasion de la révolte sociale de février-mars 2009. Cette entreprise a été classée, sans nuance et sans une connaissance précise de la réalité, dans le camp de la profitasyon, accusée de s'enrichir sans vergogne sur le dos des Antillais et des Guyanais. Yves Jégo, soumis à la pression du mouvement social guadeloupéen et secoué par les propos démagogiques du socialiste Lurel, a alimenté la campagne déclenchée contre la Sara, à qui il a fini par imposer une réduction arbitraire du prix de vente de l'essence et fuel. Dans le même temps était agitée la menace de transformer les installations de la Sara en simples dépôts de carburant, un carburant qui serait importé d'Europe ou de la Caraïbe.

Dans cette affaire, le Parti Communiste Martiniquais, perçant sans difficulté la démagogie et l'irresponsabilité

du sous-ministre et conscient de la menace que représenterait pour l'avenir de la Martinique la disparition de la Sara, a pris sans hésiter la défense de celle-ci. Il s'agissait pour nous de sauver des emplois martiniquais d'une part, de sauvegarder notre relative autonomie énergétique d'autre part.

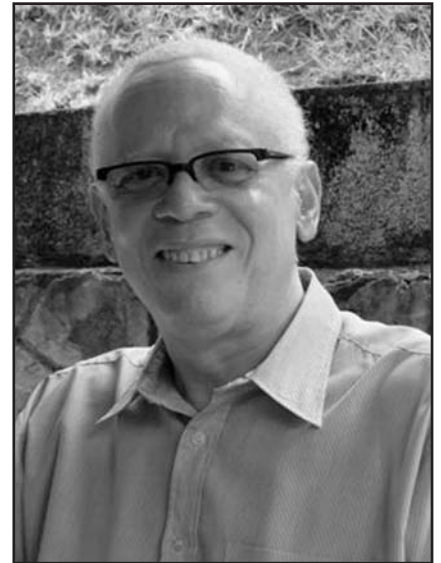
Que la Sara soit une entreprise capi-

taliste multinationale n'a pas été un obstacle pour nous au moment de défendre des intérêts qui étaient -et qui sont- objectivement des intérêts martiniquais aussi.

Et nous avons eu raison de mener ce combat idéologique et politique, puisque dans le rapport qu'elle vient de rendre public, l'ANACT préconise le maintien en activité de la Sara.

Voilà donc le second événement mentionné dans la première phrase de cet éditorial. Et ce n'est pas un hasard si nous avons choisi de relier ces deux faits, qui viennent en quelque sorte nous rappeler que la Martinique est une île presque totalement dépendante de l'avion en matière de transport de passagers hors de son espace géographique et également dépendante du pétrole pour la production d'essence, de fuel et de gaz.

Ici comme ailleurs se pose la question de la substitution du pétrole par d'autres sources d'énergie. Nous sommes entourés d'eau, avons du soleil en abondance toute l'année, du vent régulier en maints endroits stratégiques, notre sous-sol volcanique n'est pas pauvre en énergie thermique, et la Réunion et la Guadeloupe nous donnent l'exemple. Il existe des projets de "*fermes photovoltaïques*" et d'autres destinés à accroître le nombre des éoliennes. Et les capitaux ne manquent pas, paraît-il. Que nous manque-t-il donc pour avancer sur la voie de l'autonomie énergétique? Manifestement, une volonté publique clairement affirmée, la définition d'une politique réaliste tenant compte à la fois de nos besoins et de la nécessité de protéger l'environnement. Et il est évident que la Collectivité unique à laquelle les Martiniquais ont dit oui en janvier dernier doit être instaurée le plus tôt possible, même si elle n'est pas susceptible d'offrir le degré d'autonomie politique dont notre pays a besoin pour un développement économique et social équilibré.



M. Belrose